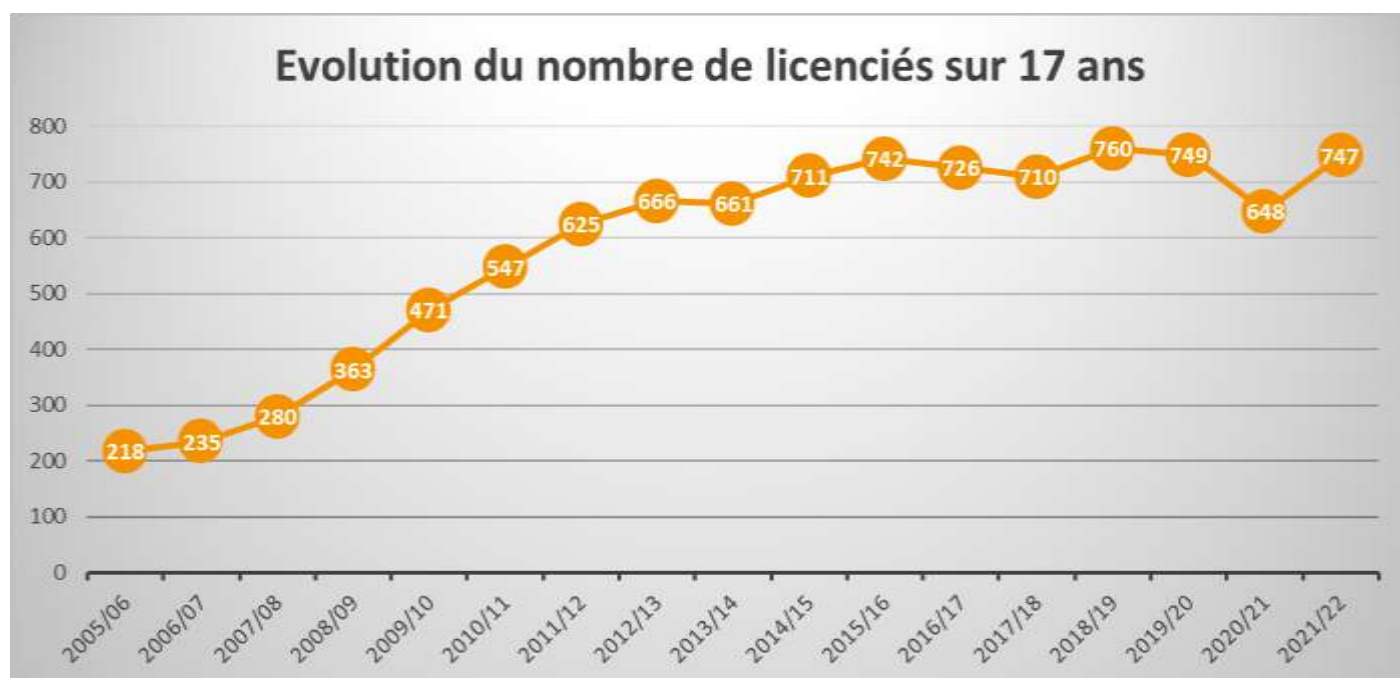


# RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

## Assemblée Générale TOS Athlétisme du 27.01.2023

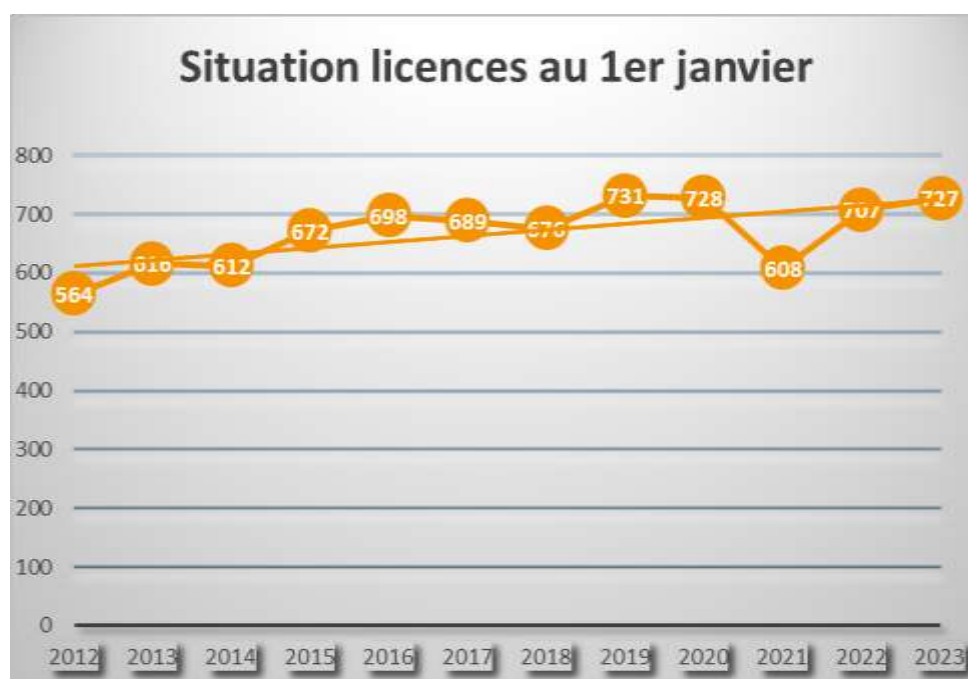
### 1- Effectifs : le point sur les licences

Après une baisse du nombre de licences sur la saison 2020/2021 expliquée par la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19 et les contraintes afférentes, vous pouvez constater sur la courbe du nombre de licenciés que nous avons retrouvé le niveau de licences de la saison 2019/2020 avec 747 licences enregistrées, dont 346 féminines et 401 masculins. Au TOS Athlétisme, les athlètes sont âgés de 4 à 79 ans.



Taux de renouvellement des licences : 76.23% (491 licences renouvelées sur les 648) contre 61.82 % en 2020/2021

Cette nouvelle **saison 2022/2023** vient confirmer le retour des athlètes dans notre club avec 727 licenciés au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (ils sont 736 licenciés à ce jour).

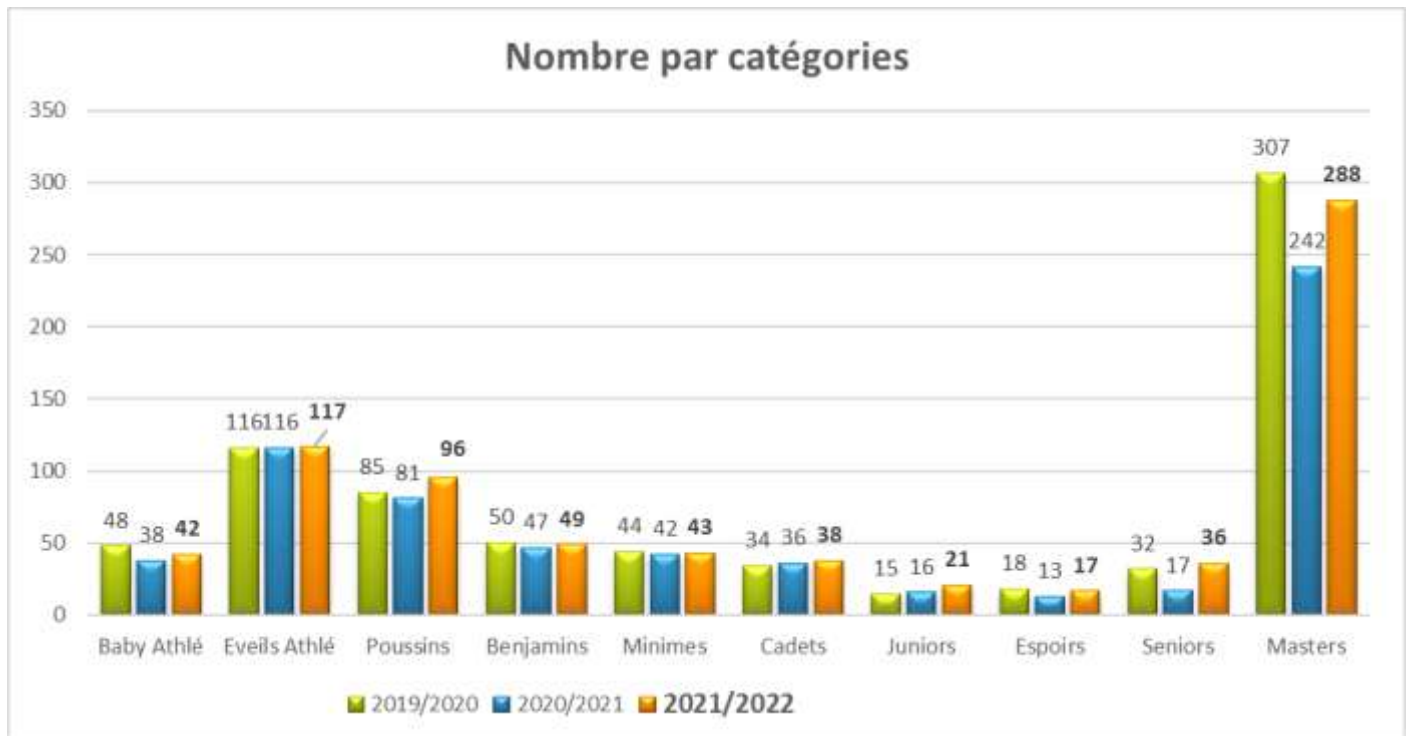


➤ **Répartition par catégories**

La répartition par catégories des licences enregistrées au 31/08/2022 et comparée aux 2 précédentes saisons vous est présentée dans l'histogramme ci-dessous.

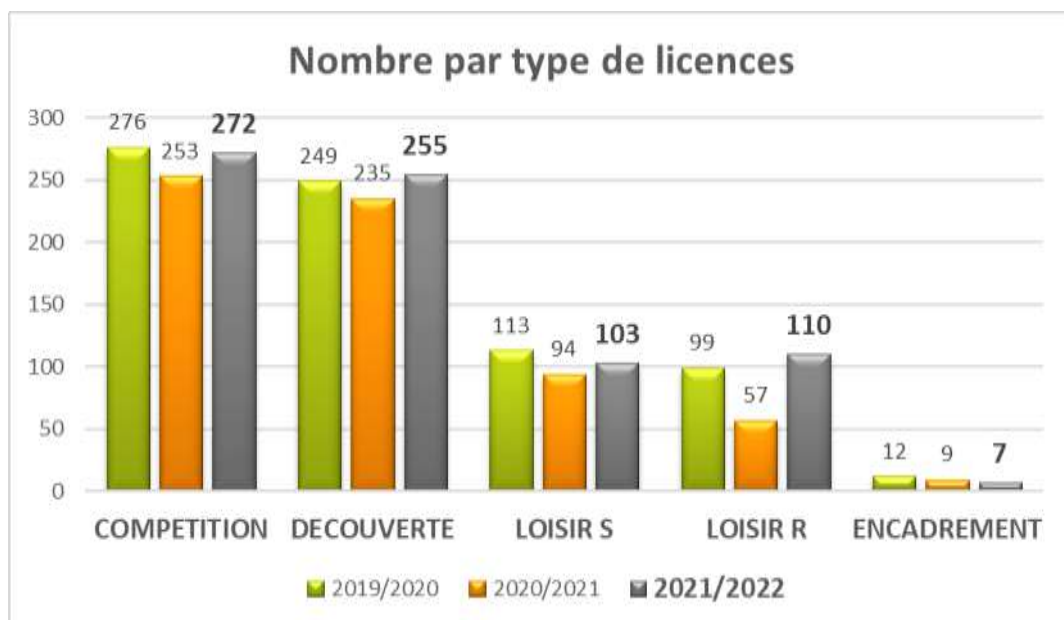
Nous observons une certaine stabilité des catégories Baby Athlé à Espoirs avec toutefois une augmentation plus sensible du nombre de poussins (+ 18,50%). L'augmentation est bien plus significative pour les catégories Seniors et Masters qui, pour un certain nombre d'entre eux, n'avaient pas renouvelé leur licence lors de la saison 2020/2021 face à l'incertitude de la pandémie ainsi que de l'absence de courses et compétitions.

Notre école d'athlétisme (catégories Baby Athlé à Minimes) a atteint son plus haut niveau avec 347 licences ; ils étaient 343 lors de la saison 2019/2020, 334 lors de la saison 2018/2019.



➤ **Répartition par type de licences**

Comparée à la précédente saison, nous observons une augmentation de toutes les licences par type excepté pour les licences encadrement. En revanche, il convient de noter un quasi équilibre du type de licences si nous analysons par rapport à la saison 2019/2020 et en regroupant les licences Sport Santé Loisirs (PPG, Running Loisirs et Marche Nordique).



## **2- Encadrement :**

### **a- Les Entraîneurs**

Sur la saison 2021/2022, le TOS Athlétisme comptait 23 entraîneurs (2 entraîneurs salariés, 2 éducateurs sportifs du Groupement d'Employeurs Profession Sport et Loisirs APASSE 10 et 19 entraîneurs bénévoles) qui encadrent tout au long de l'année l'école d'athlétisme, les athlètes de piste et hors stade, les marcheurs nordiques.

### **b- Les Officiels :**

Chaque club qui engage des athlètes sur des compétitions doit fournir des jurys, sans ceux-ci les athlètes ne peuvent pas participer aux épreuves.

Le TOS Athlétisme comptait 16 juges bénévoles régionaux et fédéraux sur la saison écoulée, ce qui n'est pas suffisant compte tenu de la taille de notre club. De plus, 7 d'entre eux sont par ailleurs athlètes et/ou entraîneurs. Enfin, Renaud BORDIER a quitté le département et notre club avant la fin de saison pour rejoindre la Haute Savoie. Il suivait la formation de juge starter et était également un entraîneur de sprint très apprécié des benjamins à cadets.

Depuis 2 ans, notre Président Michel Tanguy s'est fortement engagé afin d'encourager et mobiliser des parents et athlètes à suivre les formations pour devenir juges officiels. Cela n'a pas été simple pendant la période de crise sanitaire mais Michel a réussi à organiser une formation sur les 2 premiers modules de juge réunissant début janvier 2023 à Troyes une vingtaine de candidats.

Nous tenons à remercier tous nos officiels ainsi que les officiels en formation qui, sur la saison 2021/2022, ont jugé sur 63 compétitions de niveau départemental à national (cross, salle, piste et lancers, hors stade et marche) avec plus de 200 engagements.

Merci également à certains parents qui sont venus en qualité d'aide juges et/ou aider aux organisations (Kid Athlé, cross, Meeting, ..)

## **3- Participation des athlètes aux stages**

Le TOS Athlétisme favorise également la participation aux stages de ses athlètes.

Plusieurs athlètes ont pu participer à des stages organisés au Portugal (1 athlète), en Italie (3 athlètes), au Kenya (1 athlète), à Saint Gervais (stage montagne pour 11 athlètes), dans le Doubs (pour 29 marcheurs nordiques), à Vittel (5 athlètes).

## **4- Promotion du club**

Lors de la saison 2021/2022, le TOS Athlétisme a participé :

- Aux Passeports Loisirs jeunes de la ville de Troyes pendant les vacances scolaires,
- En septembre, à la FÊTE du SPORT de Troyes, au VITALSPORT à Lavau, au Kinder Joy of Moving Athletic Days (une opération mise en place par la FFA sous forme de « portes ouvertes » dans les clubs pour la promotion de l'athlétisme des jeunes de moins de 12 ans).

## 5- Classement du club

En 2022, avec 3 701 points, le TOS Athlétisme, 1<sup>er</sup> club du département de l'Aube, se maintient à la 10<sup>ème</sup> place sur 151 clubs au niveau de la Ligue d'Athlétisme de la Région Grand Est (LARGE).

Sur le plan national, le club fait une belle progression en passant de la 100<sup>ème</sup> à la 89<sup>ème</sup> place sur 1 936 clubs enregistrés à la FFA.

### Classement des clubs Ligue Grand Est (LARGE) – 151 clubs enregistrés

Rang	Clubs	Nombre de points saison 2021/2022	Nombre de licenciés	Nombre de points saison 2020/2021
1 <sup>er</sup>	Athlétic Vosges Entente Clubs	8 154	907	5 964
2 <sup>ème</sup>	Nancy Athlétisme Métropole	7 024	639	5 516
3 <sup>ème</sup>	Athlétisme Metz Métropole	6 766	430	5 171
4 <sup>ème</sup>	Pays de Colmar Athlétisme	6 433	725	4 827
5 <sup>ème</sup>	E.F.S. REIMS A	6 249	557	5 070
6 <sup>ème</sup>	Alsace Nord Athlétisme	6 202	594	5 492
7 <sup>ème</sup>	Strasbourg Agglomération Athlétisme	5 184	528	3 912
8 <sup>ème</sup>	Entente de Haute Alsace	4 632	444	3 659
9 <sup>ème</sup>	GRAC Athlétisme	3 974	454	3 167
<b>10<sup>ème</sup></b>	<b>Troyes OmniSport (T.O.S.)</b>	<b>3 701</b>	<b>400</b>	<b>2 718</b>
11 <sup>ème</sup>	Entente Grand Mulhouse Athlé	3 117	282	2 380
12 <sup>ème</sup>	Athlé 52	3 071	306	2 175
13 <sup>ème</sup>	Athle Sports Sarreguemines	2 783	262	2 188
14 <sup>ème</sup>	Charleville Mézieres Athlétisme	2 728	288	2 314
15 <sup>ème</sup>	DAC Reims	2 620	259	2 041

*Le classement club est établi sur l'année civile.*

*Chaque Club compte autant de points que l'ensemble de ses licenciés classés.*

*Le calcul des points acquis s'effectue selon une grille générale qui distingue plusieurs domaines :*

- 1. Les points acquis par la performance sportive : Licence Athlé Compétition*
- 2. Les points acquis par la qualification de l'acteur : Toutes licences*
- 3. Les points acquis par les jeunes : Licence Découverte*
- 4. Les points acquis par le loisir : Licence Loisir Running*

Eric CHAMPION

Secrétaire TOS Athlétisme